

**Notre Cercle des Entreprises mécènes du CHUGA** réunit les entreprises du territoire et les acteurs majeurs de la santé autour d'une ambition :



**ENSEMBLE, METTONS LA SANTÉ AU SOMMET**

**Aujourd'hui, une petite dizaine d'entreprises ont rejoint notre Cercle des mécènes. En 2018, nous souhaitons élargir notre Cercle à une trentaine de membres actifs.**

### Quelle est la vocation de notre Cercle des mécènes ?

- Fédérer les acteurs économiques du territoire autour d'une cause : la santé au sommet
- Construire avec vous la démarche de mécénat du CHUGA

**En tant que mécènes, vous êtes les meilleurs ambassadeurs de notre cause !**

### Pourquoi rejoindre le Cercle des mécènes ?

Les membres du Cercle bénéficient d'une relation privilégiée avec le CHUGA.

■ **Des contreparties exclusives** précisées dans la convention de mécénat conclue avec le Fonds de dotation. Quelques exemples :

- la mention de votre nom et de votre logo sur notre site Internet, dans notre rapport annuel, dans le livret d'accueil patient ; le baptême d'un espace à l'hôpital
- un article dans le magazine « l'Hospitalier » ou un communiqué de presse dédié
- l'organisation d'un événement ou d'une conférence au sein de votre entreprise

*Les dons au Fonds de dotation ouvrent droit à une réduction d'impôt de 60%, dans la limite de 0,5% du CA HT de votre entreprise.*

■ **Une information privilégiée** : en tant que membre du Cercle, vous êtes informé de l'avancement de la démarche de mécénat et des projets réalisés. Vous êtes invité à l'inauguration des projets financés par le Fonds de dotation.

■ **Des événements dédiés** : vous êtes convié aux événements organisés par le Fonds de dotation (petits déjeuners conférences, visites privées, rencontres spécialisées et surtout la soirée annuelle du Cercle).

Le Cercle permet aussi de nouer des relations avec d'autres entreprises du territoire qui partagent les mêmes valeurs.

### Quelle implication pour les membres du Cercle des mécènes ?

■ **Les membres du Cercle** : ils soutiennent financièrement le CHUGA et sont invités aux événements du Fonds de dotation.

■ **Les ambassadeurs** » : ces membres du Cercle s'engagent plus fortement dans la démarche de mécénat, en témoignant de leur engagement et de leur soutien au CHUGA. Ils facilitent la mise en relation entre leurs réseaux et le Fonds de dotation.

*Exemple : un mécène ambassadeur peut inviter ses pairs à un événement du Fonds de dotation.*

■ **Le Président du Cercle des mécènes** : élu chaque année, il se mobilise plus particulièrement aux côtés du Fonds de dotation et du CHUGA. Il préside une communauté d'acteurs (CHUGA, entreprises et institutions) attachés à leur territoire et sensibles à la cause de la santé.



**Pour l'organisation d'événements tournés vers le grand public, le Cercle des Mécènes travaille avec le Cercle des parrains sportifs.**